

Marie Forestier rejoint le comité exécutif d'HotellerieSuisse

L'énergie et le dynamisme de l'hôtelière vaudoise ont convaincu les délégués d'HotellerieSuisse, réunis aujourd'hui à Zurich. Ils l'ont désignée à 91 voix sur 151 pour remplacer Pierre-André Michoud au comité exécutif de l'association faîtière.



Pierre-André Michoud cède sa place à Marie Forestier au sein du comité exécutif d'HotellerieSuisse.

Le comité exécutif d'HotellerieSuisse retrouve une femme dans ses rangs. Les délégués d'HotellerieSuisse ont élu aujourd'hui Marie Forestier, directrice de l'Hôtel Bon Rivage à La Tour-de-Peilz (3 étoiles sup.), à 91 voix sur 151. Elle remplace l'Yverdonnois Pierre-André Michoud (directeur et propriétaire de l'Hôtel du Théâtre), membre depuis 2011 et vice-président depuis 2015, qui cédait sa place pour des raisons de limitation de mandats. Les autres candidats étaient Nicolas Ming, propriétaire de l'Hôtel Astra à Vevey (4 étoiles sup.) et Peter Bütler, general manager de l'Hôtel de Rougemont (4 étoiles sup.).

«Je remercie les deux autres candidats d'avoir participé à cette campagne, contre et avec moi», a relevé avec une pointe d'humour Marie Forestier au moment de son élection. La présence d'une femme au comité exécutif semblait «urgente et nécessaire», si l'on en croit l'intervention des deux délégués Corina Gilgen et Ernst «Aschi» Wyrsh, en amont du vote, rappelant que «l'hôtellerie est une branche à 50% féminine».

Passionnée, l'hôtelière diplômée de l'Ecole hôtelière de Lausanne et directrice du Bon Rivage depuis six ans, a déclaré vouloir notamment trouver des solutions pour résoudre les problèmes de manque de main d'œuvre, promouvoir l'innovation tout en soulignant l'importance de maintenir la compétitivité de la Suisse. «Je m'engage à servir vos intérêts et ceux de la branche», a-t-elle encore ajouté. L'hôtelière a fait part de certaines de ses qualités face aux délégués: «Engagée, constructive, créative, dynamique et capable de travailler en équipe.» Mariée et maman d'un enfant de trois ans, elle est membre de la Société des hôteliers de Montreux Vevey Riviera depuis 2015. Elle a travaillé durant deux ans au Raffles Hotel de Singapour. Avant d'accéder à son poste actuel, elle était vice-directrice F&B du Mirador (alors exploité par Kempinski) au Mont-Pèlerin.

Pierre-André Michoud, président d'honneur

Cette matinée était également l'occasion de remercier [Pierre-André Michoud \(https://www.htr.ch/edition-francaise/article/theatre-de-35-ans-dexperiences-24858.html\)](https://www.htr.ch/edition-francaise/article/theatre-de-35-ans-dexperiences-24858.html) pour ses neuf années d'engagement au sein de l'association faîtière. Au-delà du gouvernail et de la casquette de commandant qui lui ont été offerts pour ses futures virées en bateau, HotellerieSuisse lui a décerné le titre de président d'honneur. Standing ovation de l'assemblée face à un Pierre-André Michoud visiblement touché par ce geste de reconnaissance. «Nous ne te laissons pas partir de gaîté de cœur, a partagé Andreas Züllig, président d'HotellerieSuisse, relevant «l'engagement et la sensibilité de l'hôtelier, qui a habilement su jongler entre sa vie de famille, son hôtel et ses mandats associatifs».

Le comité exécutif d'HotellerieSuisse 2020-2022

Le nouveau comité exécutif se compose du président Andreas Züllig, Schweizerhof à Lenzerheide; Urs Bircher, Congress Hotel Seepark à Thun; Patrick Hauser, Schweizerhof à Luzern (réélu pour un second mandat de trois ans); Jörg Arnold, Hotels Storchen und Widder à Zurich; Urs Zimmermann, Hotel Dellavalle, Brione; Philippe Zurkirchen, Art Boutique Hotel Beau-Séjour, Champéry et Marie Forestier, Hôtel Bon Rivage, à La Tour-de-Peilz.

La présence du conseiller fédéral Guy Parmelin apportait encore une touche romande à cette assemblée des délégués. C'est lui qui a ouvert cette rencontre, relevant sa fierté d'être le Ministre du tourisme. «Je suis un grand fan du tourisme suisse et reconnaît l'important engagement de la branche.» Les délégués ont par la suite accepté le budget ainsi qu'une révision des statuts. Parmi eux, l'abolition de l'obligation d'être classifié, à condition de poursuivre «une stratégie de qualité clairement définie». (htr/lg)

Publiziert am Donnerstag, 28. November 2019